



Présentiel
2 jours

PROGRAMME

 14h00

Les enjeux fondamentaux du droit
Les textes du droit social en Polynésie : sources et fondamentaux

LE CONTRAT DE TRAVAIL

- L'Embauche - les différents contrat de travail
- De l'exécution à la suspension du contrat de travail
- La durée de travail
- Congés payés et réglementation de la paie
- Le licenciement/la rupture du contrat de travail hors licenciement

LA RÉOLUTION DES CONFLITS INDIVIDUELS DE TRAVAIL

- Les différends individuels du travail
- Le tribunal du travail
- Compétence territoriale
- Procédure devant les juridictions du travail
- La pratique du contentieux prud'homal

LES INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

- Préambule : cartographie des différentes IRP
- L'élection des représentants du personnel
- Les mandats
- Le sort des IRP en cas de modification de la situations juridique de l'employeur
- Le délit d'entrave
- La protection des IRP
- Rôle et limites d'attribution des différentes Institutions Représentatives du Personnel

OBJECTIFS :

- Consolider ses connaissances du droit du travail
- Sécuriser ses pratiques pour éviter le contentieux prud'homal
- Consolider ses connaissances sur les Instances Représentatives du Personnel
- Cerner le cadre juridique de la représentation du personnel
- Maîtriser les obligations des employeurs en matière de fonctionnement de IRP

D'après le code du travail Polynésien à télécharger gratuitement sur LEXPOL

PUBLIC VISÉ :

- Chefs d'entreprises
- Managers
- Responsables RH

PRÉREQUIS :

- Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES :

- Une animation interactive et pratique
- Une plateforme numérique offrant de multiples ressources
- Des exercices en sous-groupes pour la mise en pratique
- Des réflexions et des échanges de bonnes pratiques
- Vidéo projection

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Des acquis :

- Évaluation des acquis en fin de formation
- Attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs de la formation


Mesure de satisfaction des stagiaires


MODALITÉS D'ACCÈS :

- Présentiel : locaux HSF équipés à disposition
- Nous consulter pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap

DÉLAIS D'ACCÈS À NOS FORMATIONS :

- Réponse à vos demandes sous 72h et entrée en formation possible sous 90 jours maximum.

 ➤ Formation animée par un consultant et formateur senior juriste.

 ➤ 68 000 XPF HT par pers, déjeuners incl.
➤ Intra entreprise : nous consulter